

# Transmission électronique des dossiers statistiques pour les statistiques spéciales LAA

## Table des matières

1	Introduction .....	1
2	Canaux de transmission .....	1
2.1	API .....	2
2.2	Téléchargement via une application web.....	4
3	Glossaire.....	4

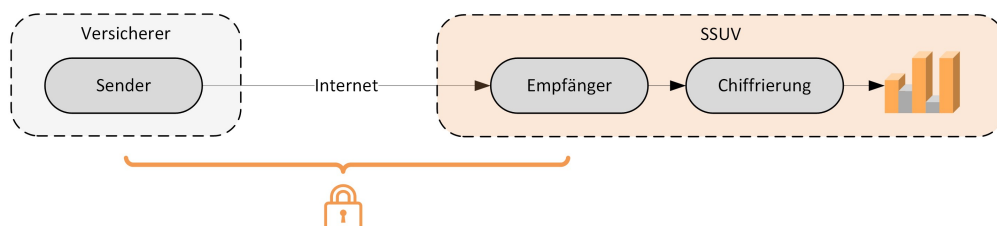
## 1 Introduction

D'après les «Directives sur l'envoi des dossiers statistiques pour les statistiques spéciales LAA» ([https://unfallstatistik.ch/f/cug/ssuv/Richtlinien\\_Statistikdossiers\\_f.pdf](https://unfallstatistik.ch/f/cug/ssuv/Richtlinien_Statistikdossiers_f.pdf)), les assureurs auront la possibilité à compter du 1.1.2021 de transmettre les dossiers statistiques pertinents par voie électronique, ce qui permet d'épargner aux assureurs et au SSAA un travail manuel considérable lié à l'administration des dossiers sous forme papier.

Le présent document fournit une description technique des différents canaux de transmission électronique. Des aspects tels que la sécurité des données y sont également mentionnés, les dossiers statistiques contenant des données personnelles sensibles (notamment des pièces médicales). Ce document sert également d'aide à la décision pour l'assureur envisageant d'adopter le nouveau mode de transmission par voie électronique et lui permet également de s'assurer que les exigences en matière de sécurité des données sont remplies.

## 2 Canaux de transmission

Le présent chapitre décrit les différents canaux de transmission des dossiers statistiques proposés par la Suva. L'illustration ci-après permet de visualiser la transmission schématique d'un dossier statistique par voie électronique.



L'assureur envoie ses dossiers statistiques via Internet au SSAA par le biais d'un émetteur. En tant que service de centralisation tel que décrit à l'art. 5 de l'ordonnance du DFI sur les

statistiques de l'assurance-accidents (OSAA), le SSAA est un service indépendant et agissant en son nom propre vis-à-vis de l'extérieur. Il est toutefois établi au siège de la Suva et fait usage, pour remplir ses objectifs, de l'infrastructure informatique de cette dernière.

La mise en œuvre technique de l'émetteur diffère en fonction du canal de transmission utilisé. A l'autre bout de la chaîne de transmission, les dossiers statistiques sont réceptionnés par le destinataire. Le canal entre l'émetteur et le destinataire est sécurisé et crypté, les dossiers statistiques contenant des données personnelles sensibles. Les normes de sécurité les plus modernes (TLS, XML Encryption, XML Signature, WS Security) sont appliquées pour le cryptage. La plate-forme utilisée a fait l'objet d'un contrôle par une entreprise de sécurité externe et a été soumise à un test de pénétration.

Le destinataire transmet les dossiers statistiques en vue de leur codage. Le SSAA procède au codage des cas en fonction des informations contenues dans le dossier statistique. Les codages ainsi effectués sont ensuite intégrés dans la statistique spéciale du SSAA.

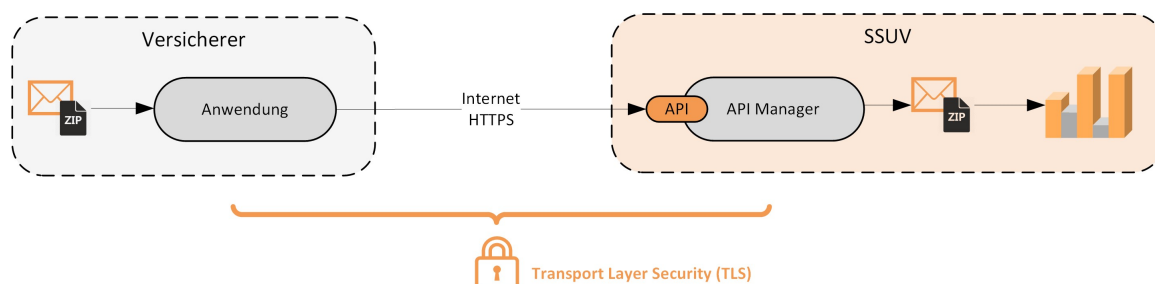
Les dossiers sont cryptés et enregistrés dans une base de données après avoir été dissociés des données Suva. Lors du codage, seuls les collaborateurs compétents et les responsables de système ont accès aux dossiers statistiques. Les collaborateurs concernés sont des employés de la Suva chargés par le CSAA d'exploiter le SSAA et ayant signé pour ce faire une déclaration spécifique de protection des données. Les dossiers statistiques sont supprimés après leur codage. Toutes les mesures destinées à l'amélioration de la sécurité informatique et au respect des exigences en matière de protection des données font partie intégrante d'un concept interne de sécurité informatique et de protection des données. La mise en œuvre de ces mesures et d'éventuelles adaptations sont chaque année consignées dans un rapport au CSAA.

Les chapitres suivants décrivent les différents canaux de transmission de façon détaillée.

## 2.1 API

Le présent chapitre décrit la mise en œuvre technique au moyen d'une API, une interface de programmation d'applications grâce à laquelle d'autres logiciels peuvent être connectés à la Suva. La Suva met à la disposition des assureurs une API par le biais de laquelle ces derniers peuvent transmettre leurs dossiers statistiques à la Suva de manière entièrement automatique.

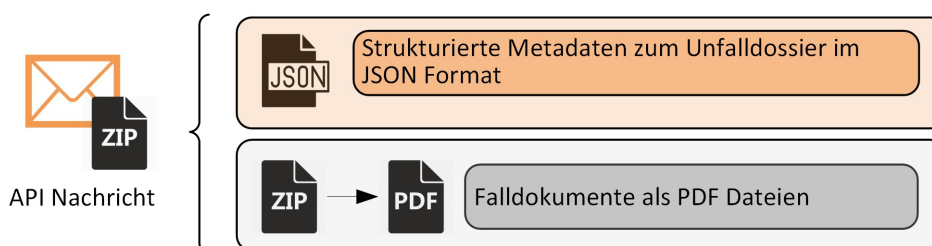
L'illustration suivante présente une variante technique de la transmission basée sur une API.



L'assureur implémente une application sur la base de l'API; il a un rôle de «consommateur» et fait parvenir ses données statistiques via Internet au «fournisseur» de la Suva. On est en présence d'une communication synchrone entre l'assureur et le SSAA, aucun répartiteur n'étant plus nécessaire pour l'envoi de messages.

En ce qui concerne la sécurité des données, le canal entre l'assureur et le SSAA est crypté lors de la transmission des données. L'application de l'assureur doit par ailleurs être identifiée au moment de l'appel de l'API au moyen d'un utilisateur technique en vue d'accéder au manager API.

L'illustration suivante décrit l'élaboration d'un message API.



Un message API est un message au format HTTP Multipart composé généralement de deux parties. Dans la première partie, les métadonnées structurées relatives au dossier statistique ([https://unfallstatistik.ch/f/cug/ssuv/Richtlinien\\_Statistikdossiers\\_f.pdf](https://unfallstatistik.ch/f/cug/ssuv/Richtlinien_Statistikdossiers_f.pdf), chap. 4) sont converties au format JSON; la deuxième partie du message comprend un fichier ZIP qui regroupe les fichiers PDF correspondant au dossier statistique. Un message API contient ainsi tous les documents et métadonnées déterminants pour un cas.

Voici un exemple de métadonnées au format JSON.

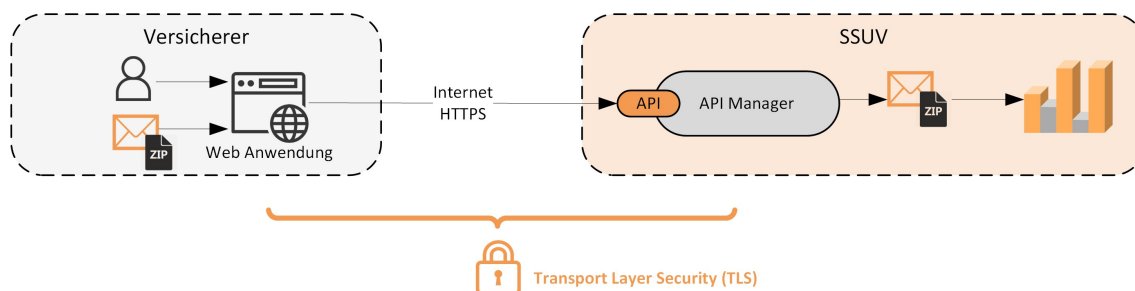
```
{
  "insurerNr": "20999",
  "claimNr": "16.35547.18.2",
  "claimType": 1,
  "documents": [
    {
      "relativeFilePath": "unfallmeldung.pdf",
      "documentType": 100,
      "title": "Unfallmeldung zu 16.35547.18.2",
      "documentDate": "2018-08-24"
    },
    {
      "relativeFilePath": "arztbericht1.pdf",
      "documentType": 200,
      "title": "Arztbericht von Dr. Müller",
      "documentDate": "2018-09-29"
    },
    {
      "relativeFilePath": "arztbericht2.pdf",
      "documentType": 200,
      "title": "Arztbericht von Dr. Koller",
      "documentDate": "2018-10-31"
    }
  ]
}
```

La norme OpenAPI Specification est utilisée pour la description de l'API (cf. <https://swagger.io/specification/>).

## 2.2 Téléchargement via une application web

Le présent chapitre décrit la mise en œuvre technique de la procédure de téléchargement via une application web. La Suva met à la disposition des assureurs une application web permettant de télécharger les dossiers statistiques.

L'illustration suivante décrit la procédure de téléchargement.



Lors d'un téléchargement via une application web, une application Suva est fournie à l'assureur, qui l'exécute dans un navigateur web. Les dossiers téléchargés sont ensuite transférés dans un message API, puis transmis de manière analogue à la procédure via une interface de programmation (API).

L'utilisateur s'identifie avec son login Suva pour obtenir l'accès à l'application web. Le SSAA vérifie et valide ensuite l'autorisation de téléchargement via l'application web. Ce procédé garantit qu'aucun accès non autorisé à l'application web ne puisse avoir lieu et que des données incorrectes ne soient transmises au SSAA.

## 3 Glossaire

Abkürzung	Description
API	Application Programming Interface
HTTP	Hypertext Transfer Protocol
JSON	JavaScript Object Notation
SSAA	Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents
XML	Extensible Markup Language